



## COMPTE-RENDU

COMITE CONSULTATIF « UNITE DE METHANISATION »

SAMEDI 5 JUIN 2021

**Présents** : Monsieur le Maire, Madame Guesmi, Maire-adjointe en charge de la Démocratie participative et de la Citoyenneté, Monsieur Chaloupy, Monsieur Debray, Monsieur Cercesato, Madame Huet, Monsieur Martin, Madame Naim, Monsieur Frings, Monsieur Quéré représentant « Avec Et Pour les Chevriards », Monsieur Barbier représentant « Alternative 2020 », Madame Prunet représentant « Durablement Chevriard »

**Absents excusés** : Madame Renard, Monsieur Varain

Début de la séance : 10 heures

M. le Maire rappelle le contexte, la démarche dans laquelle s'inscrit ce comité.

Ce comité, à la différence d'autres comités (à l'instar de celui Cœur de ville par exemple) pourrait être un comité qui a une durée de vie au-delà du présent mandat pour permettre le suivi de ce projet. M. le Maire rappelle également que ce projet s'inscrit dans une initiative privée, qu'il va maintenant bientôt sortir de terre et que l'objectif de la mairie est de faire en sorte que l'ensemble des parties prenantes (habitants, porteurs de projets, ...) puisse cohabiter et qu'il est du ressort de la mairie de s'assurer également de la bonne application de la réglementation pour ce type de projet.

M. le Maire propose un tour de table pour que chaque membre du comité puisse se présenter et décrire ses motivations et attentes autour de ce comité consultatif.

M. Jack Debray rappelle, qu'en tant qu'élus de la précédente mandature, le dossier a été traité particulièrement rapidement en préfecture et que la commune n'a pas forcément de levier pour s'opposer à ce genre de projet. Sa présence au sein de ce comité s'explique notamment pour déterminer comment on pourrait assurer un contrôle de l'installation, mais aussi des flux de véhicules.

M. le Maire rappelle également que le conseil municipal a voté une motion à l'unanimité des membres du conseil municipal pour indiquer que l'absence de prise en compte de l'intérêt de la ville, de la consultation des élus locaux et plus largement des citoyens est plus que dommageable. Quelques groupes parlementaires ont répondu, plutôt en faveur de ce type de projet.

Loïc Martin et Liza Naim, habitants de Cossigny, sont présents dans un cadre similaire à la fois pour envisager des solutions pour surveiller, contrôler cette unité de méthanisation. Ils font partie du Collectif, et également proches de différents interlocuteurs qui ont des connaissances approfondies sur ce type d'installation. Par ailleurs, ils soulèvent la question de l'habillage de l'installation (notamment végétal. Il semble que l'intégration paysagère ne soit pas aisée du fait de nombreuses conduites présentes sous terre (eau, gaz...).

M. le Maire précise que le projet prévoit ce type de mesure mais que cela n'est aujourd'hui pas perceptible. Ce point est donc à suivre par ailleurs.

Mme Catherine Huet également présente, à la fois en attente d'informations mais également la surveillance. D'ailleurs cette thématique est omniprésente et est une préoccupation à plusieurs reprises soulignée. De même, les flux de tracteurs, les dégradations potentielles des voiries sont également une préoccupation des cheviards.

M. Frédéric Frings, des Vergers de Cossigny. Il s'inscrit dans une démarche de suivi, contrôle. Par ailleurs, en qualité d'agriculteur bio, la fertilité des sols est un enjeu majeur pour les cultures futures. Cette unité va en effet nécessiter rapidement 12 ktonnes d'intrants, et potentiellement utiliser des surfaces agricoles qui pourraient par ailleurs être utilisées à des fins alimentaires. Il précise également la volonté d'un suivi des entrants, ou encore le risque d'un agrandissement futur de l'unité. Dans la mesure où l'Etat ne réalise que des contrôles tous les cinq ans, quels seraient les pouvoirs ou possibilités pour les habitants et/ou la mairie d'avoir des suivis sur l'unité. Ils ont en effet la possibilité de s'agrandir jusqu'à trois la taille de l'unité projetée.

M. Frédéric Chaloupy s'inscrit dans une démarche similaire sur le suivi, contrôle. Il indique également qu'un Sénateur de l'Est repose des questions sur ces unités (et surtout l'absence de consultation des élus locaux) car actuellement, il subit sur son territoire de nombreux soucis avec les unités et usines de méthanisation.

M. Le Maire rappelle, après les différentes présentations qu'un de ses objectifs est de continuer à pouvoir échanger avec les porteurs de projets. La question de la visite de chantier (mais à quelle phase) semble opportune et envisageable.

Par ailleurs, le Collectif indique avoir fait des démarches en Préfecture dont ils attendent à date le retour et ont fait valoir une action avec un huissier concernant le panneau d'affichage du PC.

Après ces présentations, M. le Maire rappelle que lors de la publication du premier magazine, une réunion publique avait été annoncée. Les mesures de restriction n'ont à date pas permis de l'organiser et interroge le comité sur ce point. Après plusieurs échanges, cette dernière ne semble pas opportune immédiatement (peu de personnes s'étant inscrites à ce comité notamment). Par contre, le comité est favorable à une visite de chantier avec les porteurs du projet, et voir si on élargit plus tard dans le temps.

D'autres points sont abordés qui pourraient être suivis/abordés par le comité consultatif :

- Protection Incendie : la production de gaz reste soumise à contrôle et nécessite la prise en compte de cet aspect
- La mise en place d'éventuels détecteurs de particules fines avec une association marseillaise qui est en mesure de les fabriquer (via ateliers par exemple). Plus largement, cela donne un indicateur de qualité de l'air de la commune. Il conviendrait de s'assurer toutefois que les données recueillies soient reconnues pour être utilisées (via un organisme habilité ?). M. le Maire pourrait étudier avec les services le financement de ces ateliers et y est plus favorable. Par ailleurs, le PCAET (Plan Climat, sur le volet Pollution de l'Air) de la CCOB est en cours et il pourrait être étudié si cela rentre dans son champ de compétence.

- La question de l'étanchéité de la bâche est également posée : les récents incidents au niveau national indiquent des problèmes d'étanchéité de la bâche, parfois rapidement après l'installation. Les constructeurs ne sont pas encore totalement au point sur ce sujet. Les contrôles se font par des capteurs posés, mais sont-ils effectivement en mesure de les détecter de manière fiable ?
- Les problématiques liées à l'épandage : les agriculteurs, aujourd'hui, disposent également de la possibilité d'épandre dans les champs le compost issu du Sietom (ce dernier est de qualité réduite -présence de résidu de plastique et par ailleurs interdit en agriculture biologique par exemple) et la possibilité d'épandre les boues issues des stations d'épuration. Mais, il ne semble pas compatible de cumuler l'épandage du digestat et celui des boues. Plus largement, cela interroge sur les équilibres et la fertilité des sols à terme.
- Les possibilités de contrôle pour les intrants et sortants pour l'installation et l'interrogation sur les conséquences pour les éleveurs. Par exemple, la pulpe de betterave à sucre est valorisée à faible coût pour les éleveurs. Détourner cette production au profit de l'unité de méthanisation n'est donc potentiellement pas sans conséquence pour les éleveurs
- Les dégradations potentielles qui pourraient découler de l'usage du chemin communal (a priori, le chemin communal serait goudronné de la route jusqu'à l'unité, aux frais des porteurs de projets). Comme tout chantier, il y aura remise en état après le chantier. Par contre, sur l'usage de la route ou des chemins, ce sera selon les mêmes schémas qu'actuellement (la fréquentation de la route faisant, les dégâts occasionnés sont à la charge de la commune).

M. le Maire rappelle toutefois que le comité ne dispose d'aucun pouvoir de police et ne peut donc contrôler les différents points : ainsi selon la nature des sujets, cela peut être le service Urbanisme de la CCOB (les agents sont assermentés) et sinon d'autres services de l'Etat selon les thématiques concernées.

Pour conclure, M. le Maire propose :

- La tenue d'une nouvelle réunion pour début juillet, avec la préparation de questions pour une future visite (plutôt en septembre, mois un plus creux pour les agriculteurs) ;
- De voir les éventuelles disponibilités de Patrick de l'Association CNSM (Liza et Loïc s'en occupent), du fait de ses connaissances sur les unités de méthanisation, voire s'il peut aider à préciser les phases de visite du chantier en construction également ;
- Les échanges par mail peuvent être envisagés par ailleurs.

Pascale Prunet sera en charge du compte rendu

Fin de la séance : 12h